

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Le Réseau Bio
Centre-Val de Loire

LA BIO QUI SÈME L'AVENIR :
écologique, solidaire, innovante



La filière bio, en Centre-Val de Loire comme dans les autres régions, a de nouveau connu une année 2023 difficile. La baisse cumulée de la consommation des produits bio sur 2021 et 2022 atteint près de 6 %. Les années 2015 à 2020, avaient, elles, été marquées par un doublement du marché et une très forte dynamique d'installation / conversion, la création de nombreuses petites entreprises de transformations et l'ouverture de magasins spécialisés bio (MSB). « L'effet ciseaux » entre cette augmentation massive de l'offre et la baisse de la demande met à mal la situation économique et humaine d'une partie des acteurs de la filière. En Région Centre-Val de Loire, l'année 2022 a maintenu une légère progression de ses surfaces et du nombre de ses fermes bio. Les chiffres 2023, qui seront publiés par l'Agence Bio en juin prochain, pourraient aboutir à une stagnation (le nombre des installations / conversions baissant à nouveau pour rejoindre celui des arrêts /déconversion). Pour les entreprises de l'aval, leur nombre a stagné en 2022 et un recul est à craindre pour 2023. Néanmoins, des signes encourageants en matière de consommation apparaissent depuis l'été 2023 et semblent se confirmer sur le début de l'année 2024 : de nombreux magasins spécialisés bio voient leur fréquentation et leur chiffre d'affaire repartir progressivement à la hausse, une partie des producteurs témoignent également d'une progression de la vente directe. La campagne #BioRéflexe, dotée de nouveaux crédits et relancées dès fin 2023, va monter en puissance tout au long de 2024 pour consolider et espérons-le, accélérer cette tendance. La situation reste en revanche très préoccupante pour la filière grandes cultures où le caractère atone du marché et les aléas climatiques des derniers mois placent certains producteurs dans des situations très complexes.

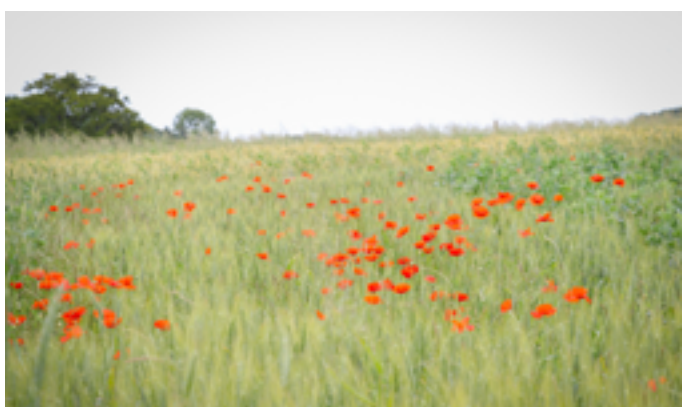
Soutenus par les producteurs de l'ensemble des régions, les administrateurs et les salariés de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique ont, tout au long de l'année 2023, poursuivi leur travail de sensibilisation et d'interpellation auprès de l'Etat pour alerter sur la situation périlleuse affrontée par les producteurs. Ces efforts ont permis le déblocage de plusieurs plans successifs de soutien à la filière bio, même si les moyens engagés par la puissance publique sont encore loin d'être à la hauteur des pertes subies et des attentes de la filière.



Le Réseau Bio Centre-Val de Loire est également, à son niveau, confronté à un modèle et un avenir économique fragile avec la stagnation (voire la baisse) et la complexification croissante des financements publics. Pour faire face à cette situation, le développement des activités de formation et de prestation auprès des collectivités et des entreprises se poursuit au sein de Bio Centre grâce à la mobilisation et aux compétences de l'équipe. Que l'on ne s'y trompe pas, la diversification de ces sources de financement reste au service d'un objectif principal : être au service de nos adhérents et des acteurs de la filière pour leur permettre de continuer à innover individuellement et collectivement, à se professionnaliser et à diversifier leur débouchés pour nourrir le monde sans le détruire et vivre dignement de leur travail.

Face à cette conjoncture difficile, les adhérents, administrateurs et les équipes salariées de Bio Centre et du Réseau Bio Centre-Val de Loire se sont donc à nouveau mobilisés aux côtés de l'ensemble des acteurs de la filière, à travers un plan d'action dont vous trouverez de nombreuses illustrations concrètes dans les pages de ce rapport d'activité.

Nous sommes convaincus que la crise est une épreuve à traverser en s'appuyant sur des valeurs partagées de solidarité, de respect des ressources naturelles et de la vie humaine pour poursuivre le chemin vers une véritable transition agro-écologique, une économie équitable partout dans les territoires et une société plus humaine et plus juste.



Sommaire

- 04. Les temps forts de l'année 2023
- 05. Le projet associatif
- 06. Le Réseau Bio Centre-Val de Loire
- 07. Bio Centre & les GAB, partenaires des politiques agricoles et alimentaires
- 08. AXE 1 | Produire et vendre bio
- 14. AXE 2 | Agir sur mon territoire
- 18. AXE 3 | Consommer bio
- 20. AXE 4 | Animation et coordination
- 22. Les chiffres de la bio

Le rapport d'activité est une édition Bio Centre.
Cité de l'Agriculture : 13, Avenue des Droits de l'Homme - 45921 Orléans Cedex 9

Directeur de publication : Thomas Prigent
Conception et réalisation : Justine Pouradier
Rédaction : équipe de Bio Centre
Crédits photos : droits réservés, photothèque Bio Centre
Didier Gentilhomme - Phil. Montigny - Betty Verneau

Avec le soutien financier de :



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

MAEC BIEN-ÊTRE ANIMAL

à partir du mois de mars

Bio Centre a été chef de file de La MAEC monogastrique, la première MAEC portée sur le bien-être animal.

PRINTEMPS BIO

du 12 mai au 25 juin

+ de 100 animations en Région Centre-Val de Loire, une des régions qui recense le plus d'animations.

GÉRALD CELESTE

septembre 2023

Gérald Céleste, producteur bio à Férolles à la ferme de «Aux Légumes Célestes» devient Co-Président du CAP Légumes.

MANGER BIO & LOCAL

du 15 septembre au 1er octobre

+ d'une quarantaine de rendez-vous en région Centre-Val de Loire à destination du public et lancement d'un jeu-concours.

ASSISES DE L'EAU

début août

Bio Centre a participé aux Assises de l'Eau organisées par la Région Centre-Val de Loire.



LE PROJET ASSOCIATIF DU RÉSEAU BIO CENTRE-VAL DE LOIRE

FINALITÉS

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire :

- regroupe et représente tous les acteurs économiques de l'agriculture biologique ;
- accompagne le développement économique de la filière biologique régionale ;
- porte la dynamique régionale pour construire une filière durable ;
- participe à un développement territorial harmonieux.

En agissant à la fois sur le mode de production et sur le mode de consommation, et en portant des valeurs humanistes, le Réseau Bio Centre-Val de Loire contribue à l'émergence d'un développement humain durable.



VALEURS ET PRINCIPES

Les membres du Réseau Bio Centre-Val de Loire se retrouvent autour de leur volonté de :

- développer l'agriculture biologique partout et accessible pour tous ;
- assumer leur responsabilité vis-à-vis de la nature et des équilibres écologiques ;
- promouvoir des valeurs humanistes.

Les valeurs et principes généraux, auxquels les membres adhèrent, se traduisent dans les actions quotidiennes des associations et par la mise en oeuvre des principes suivants :

- l'association est au service de ses membres
- le principe de décision collective
- le principe de la communauté de savoirs et de compétences
- le principe de coopération

Tous les membres du Réseau ont vocation à partager dans ses grandes lignes les valeurs et principes qui y sont promus. Les acteurs économiques professionnels doivent, soit être certifiés «agriculture biologique», soit manifester une intention forte et un engagement pour cette certification.

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire inscrit sa stratégie en trois axes opérationnels, complétés d'un axe de gouvernance :

axe 1

produire et vendre

Accompagner les acteurs économiques dans leur développement et la structuration des filières longues et de proximité.

Cet axe s'adresse à ceux qui s'installent, qui convertissent leur exploitation ou entreprise, qui veulent se développer. Les actions permettent d'apporter de l'information, de la formation, du conseil technique et économique, des moments d'échanges entre professionnels et des projets collectifs.

axe 2

agir sur mon territoire

Accompagner les collectivités territoriales pour développer leurs interactions avec l'agriculture biologique et favoriser son développement.

Il s'agit d'accompagner les acteurs des territoires dans la connaissance et l'intégration à leurs politiques publiques des ressources de l'agriculture biologique. Une priorité est donnée aux zones à enjeux eau et à l'introduction de produits biologiques dans la restauration collective.

axe 3

consommer bio

Communiquer vers les consommateurs pour les sensibiliser aux nombreux bénéfices résultants de l'alimentation biologique en matière de santé, d'environnement, de climat et d'économie locale.

Cet axe permet la mise en place de campagnes d'informations, d'animations et événements pour sensibiliser et mobiliser les consommateurs en s'appuyant notamment sur le lien aux producteurs et à leur bassin de vie.

axe 4

animation et coordination

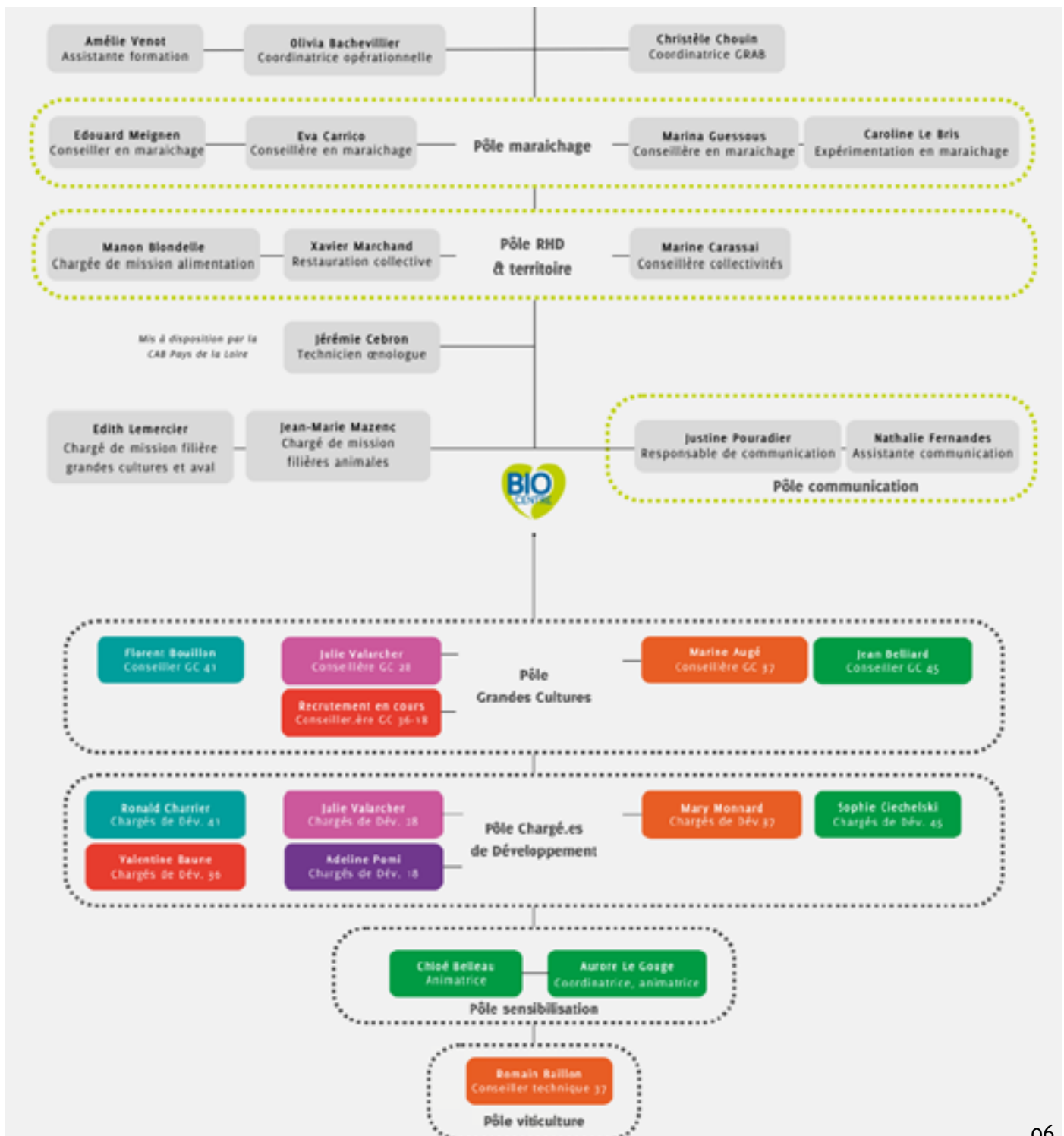
Cette fonction transversale permet, en lien avec les têtes de réseaux nationales, FNAB et Agence Bio, de veiller à une mobilisation optimale des ressources de l'ensemble du Réseau régional dans la mise en oeuvre des trois premiers axes ci-contre.

LE RÉSEAU BIO CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire est structuré en organisations départementales (les 6 Groupements d'Agriculture Biologique départementaux et l'interprofession du Cher, Bio Berry) fédérées par l'association régionale Bio Centre regroupant tous les acteurs de la filière bio régionale, pour représenter et animer l'activité de tous les acteurs de l'agriculture biologique ;



- Bio Centre organise la concertation entre les acteurs économiques de la bio régionale. Notamment au travers de son conseil d'administration structuré en collèges représentant les divers acteurs de la filière biologique régionale : agriculteurs, transformateurs (industriels, artisans), distributeurs et consommateurs.
- Contribuer au développement et à la structuration de la filière bio régionale. Le Réseau se déploie dans les départements et développe les actions pour répondre aux besoins qui s'expriment localement, tout en gardant une cohérence régionale.



LE RÉSEAU BIO CENTRE-VAL DE LOIRE, PARTENAIRE DES POLITIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES RÉGIONALES

En tant que tête de réseau régionale, notre Réseau est l'interlocuteur principal du Conseil Régional et de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt sur les questions relatives à l'agriculture et à la filière bio.

Participation aux comités régionaux

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire apporte son expertise de la filière bio au sein des différents comités régionaux relatifs aux politiques agricoles, où sont établies et pilotées les politiques publiques agricoles : **Comité Bio**, Agro-Environnemental et Climatique (CRAEC), Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA), Economie Agricole et Rurale (COREAMR), Installation Transmission (CRIT), Comité régional REcherche Développement Formation (COREDEF). Les administrateurs et salariés du Réseau y représentent et y promeuvent les spécificités et les enjeux de la filière bio.

Participation aux CAP Filières régionaux

Les Cap Filières sont le principal outil de la mise en œuvre de la politique agricole du Conseil Régional. Ils réunissent l'ensemble des acteurs pour permettre la programmation et le pilotage technique et financier des actions d'accompagnement et de développement de chaque filière agricole en région. Les administrateurs et salariés du Réseau Bio sont parties prenantes des instances de 12 CAP filières régionaux (bovin viande, bovin lait, viandes blanches, caprin, ovin, apiculture, grandes cultures, légumes, semences, fruits, viticulture, pisciculture).

Les représentants du Réseau Bio s'appuient sur le travail des chargés de mission au contact des acteurs économiques et sur celui des commissions régionales du Réseau Bio (maraichage, grandes cultures, viticulture, arboriculture, élevage), pour identifier les besoins de la filière bio régionale et les porter au sein des Cap Filières. Les structures du Réseau Bio participent également à la mise en œuvre de certaines actions définies en Cap Filière.

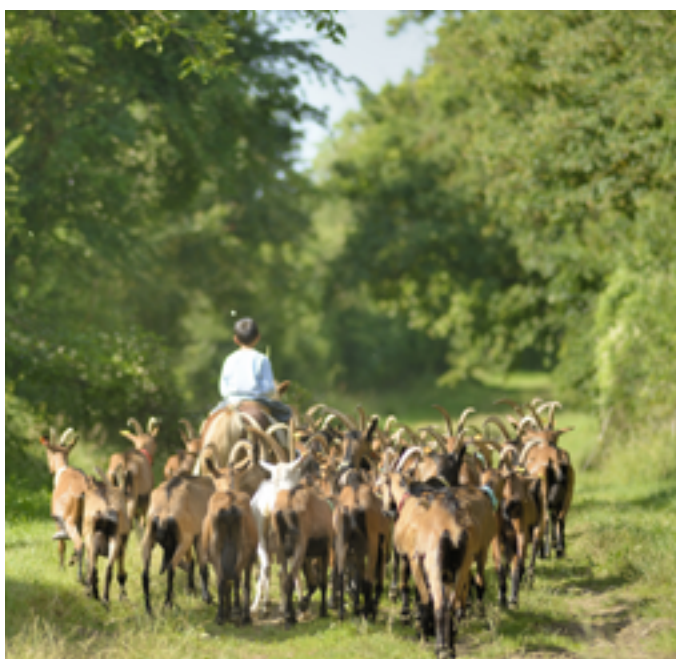


Participation à la stratégie alimentaire régionale

Depuis 2018, en lien avec les objectifs de l'État (loi EGalim) et de la Région, le Réseau Bio Centre-Val de Loire déploie une stratégie pour l'alimentation durable. L'axe principal de cette dernière est l'introduction de produits biologiques régionaux dans les restaurants collectifs. En lien étroit avec les Plans Alimentaires Territoriaux, notre équipe Territoires accompagne les collectivités à chaque étape de la démarche (approvisionnements, formation des cuisiniers, adaptation des équipements, accompagnement à l'élaboration des marchés publics et des menus, sensibilisation des convives).

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire observateur de la filière bio en région Centre-Val de Loire

En 2021, le Réseau Bio a participé, avec la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture, à la création de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique (ORAB). Il participe à la fiabilisation et à la formalisation des données concernant la production et la consommation bio.



1

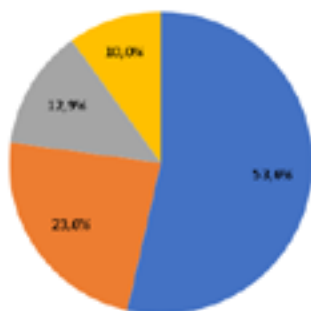
**PRODUIRE ET
VENDRE BIO**

LA CONSOMMATION EN RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE QUELQUES POINTS DE REPÈRES :

En 2022, la valeur moyenne des achats en produits bio par an et par habitant en Région Centre-Val de Loire est de 140 euros pour une moyenne nationale de 180 €.

La Région Centre-Val de Loire reste donc à ce jour peu consommatrice de produits bio. Le marché régional représente environ 360 millions d'euros qui se répartissent de la manière suivante :

Part des circuits de vente de produits bio en Région Centre-Val de Loire



- Grandes et moyenne surfaces
- Magasins spécialisés bio
- Vente directe
- Artisans

La Région compte 69 magasins spécialisés bio fin 2023, avec 7 fermetures et aucune ouverture au cours de l'année dernière. La surface de vente a baissé de manière proportionnelle passant de 23.393 m² à 20.388 m².

La région compte 2 à 3 points de vente spécialisés bio pour 100 000 habitants contre 4 à 6 points de vente dans la majorité des autres régions. Notre territoire compte également 38 Epicerie Alternatives de Proximité (EAP), dont 80 % de l'offre est bio.



STRUCTURER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LES FILIÈRES RENCONTRES PRODUCTEURS-MAGASINS

Pour un approvisionnement bio local en magasins spécialisés !

Dans un contexte de crise du marché bio mais où l'intérêt des consommateurs pour les produits locaux se renforce, le rapprochement entre producteurs en AB et les magasins spécialisés bio est plus pertinent que jamais.

Outre le fait de mieux répondre aux attentes de leurs clients, l'augmentation des achats locaux par des magasins permet de diversifier et de mieux sécuriser les débouchés des producteurs de proximité.

Dans ce contexte, après une première expérience positive sur l'agglomération d'Orléans en 2022, quatre nouvelles rencontres producteurs – magasins spécialisés ont été organisées en 2023 dans l'Indre, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

Ces rencontres résultent d'un travail partagé entre Edith Lemercier, chargée de mission aval à Bio Centre qui a mobilisé les magasins bio et les magasins vrac dans chacun des départements, et les chargé(e)s de développement des GABs qui ont mobilisé les producteurs et recherché des fermes d'accueil pour les rencontres.

Ces dernières ont été structurées autour d'un temps d'échange collectif visant à lever les freins à l'approvisionnement local, suivi de rendez-vous individuels et de la visite de l'exploitation d'accueil.

Ces opérations départementales ont mobilisé 49 participants au total dont 32 producteurs et 17 distributeurs, la fréquentation par département allant de 7 à 16 participants.

Les échanges entre producteurs et magasins, très riches et appréciés de part et d'autre, ont permis de mieux connaître les contraintes de chacun. Les rendez-vous bilatéraux producteurs magasins favorisent le développement de nouveaux partenariats commerciaux. Compte tenu de la satisfaction des participants à ces différents égards, l'action sera pérennisée en 2024 et les années suivantes, à raison de 2 rencontres départementales annuelles.



VITICULTURE DES WEBINAIRES POUR DYNAMISER LES VENTES !

En 2023, malgré les difficultés du marché, les vins bio du Val de Loire continuent à séduire de nouveaux consommateurs selon une étude menée par InterLoire. La commercialisation peut néanmoins s'avérer tendue pour les vignerons et vigneronnes. Pour les soutenir, les salons de la « Levée de la Loire » sont en constante évolution.



En partenariat avec Loire Vin Bio, Bio Centre a organisé une série de quatre webinaires, complémentaires à ceux proposés en 2021, animés par Soline Bossis (coach fondatrice de « la route des vins bio ») :

- Préparer son salon et préciser ses objectifs.
- Inviter ses clients et ses prospects chauds et froids.
- Accueillir les visiteurs de façon à ce qu'ils deviennent des clients fidèles.
- Faire le bilan post salon et définir un plan d'action pour la suite (proposé en janvier 2024).
- Fixés sur le calendrier de préparation du salon d'Angers, les conseils préconisés sont valables pour toute démarche commerciale.

En cumul, ce sont 151 vignerons et vigneronnes qui ont suivi ces webinaires en direct ou en replay, soit 39 % des exposants de la Levée de la Loire d'Angers.

De nouvelles propositions sont déjà en réflexion pour 2024.

ÉLEVAGE MAEC MONOGASTRIQUE, LA PREMIÈRE MAEC PORTÉE SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La MAEC monogastrique a été portée par Bio Centre.

Avec l'entrée en vigueur du Plan Stratégique National (PSN) de la PAC 2023-2027, et de la nouvelle PAC qui en découle, la première MAEC sur le bien-être animal a vu le jour.

Elle s'adresse aux élevages de monogastriques élevés en plein air, dont les animaux ont accès à un parcours extérieur. La DRAAF (Direction Régionale de Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) a validé le dossier déposé par



Bio Centre, chef de file, qui a construit et mis en oeuvre le projet avec ses partenaires Ariporc, Criavi et Addear 41. Le projet est doté d'un comité technique et d'un comité de pilotage, auxquels participent les partenaires, ainsi que deux agroforestiers et des associations de protection animale (Welfarm et CIWF).

Pour être éligible à la MAEC, il est nécessaire d'avoir une surface minimale par animal au sein du parcours et de respecter ce critère tout au long des cinq années que durent la mesure. Un engagement du producteur sur la qualité et l'aménagement du parcours est au cœur du dispositif : enherbement, abris, arborescence du parcours, ombrière. Si l'aménagement du parcours n'est pas optimal (enherbement insuffisant, nécessité d'abris ou/et d'arbustes et arbres), des préconisations sont apportées dans le cadre du diagnostic réalisé par les partenaires du projet avec le producteur sur sa ferme. Il dispose ensuite des 5 années que durent la mesure pour réaliser les aménagements proposés.

A partir de début mars 2023, nous avons fait connaître la MAEC aux éleveurs à travers l'organisation de 3 webinaires, des articles dans la presse agricole départementale et via les porteurs d'autres PAEC. Nous avons recueilli 66 candidatures.

Les fonds attribués à la MAEC, malgré une augmentation de l'enveloppe initialement allouée, ne permettant pas d'honorer toutes ces demandes, nous avons dû faire une sélection. Nous avons pu accompagner 25 éleveurs.

En 2024, l'objectif est que 40 nouveaux producteurs bénéficient de la mesure.

COLLOQUE CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN GRANDES CULTURES BIO : QUELS IMPACTS, COMMENT LES ATTÉNUER ET S'ADAPTER ?

Ce colloque organisé à Blois le 9 février 2023 par le pôle Grandes cultures du réseau Bio Centre-Val de Loire avait pour objectifs de :

- Sensibiliser les participants aux conséquences du dérèglement climatique.
- Présenter les conséquences du réchauffement climatique pour l'agriculture.
- Apporter des solutions pour augmenter le stockage de carbone dans les sols.
- Partager les savoir-faire et pratiques déjà mis en œuvre dans les fermes bio.

Les grandes thématiques traitées lors de cette journée ont porté sur :

- les conséquences du dérèglement climatique par Solagro,
- les leviers du stockage de carbone par l'Isara avec le témoignage de Bio en Grand Est,
- les couverts végétaux et la réduction du travail du sol avec divers témoignages des pratiques en région,
- l'agroforesterie et sa place en systèmes grandes cultures.

GRANDES CULTURES

ELABORATION D'UNE OFFRE DE SERVICE ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE GRANDES CULTURES

Les conseillers grandes cultures ont poursuivi l'effort d'organisation, en mutualisant les missions et en étoffant leur offre de service auprès des producteurs du réseau.

En 2023, pour compléter l'animation collective, ponctuée par les tours de plaine et les bilans de campagne, le groupe a structuré :

- des bulletins techniques, dont la ligne éditoriale est travaillée en commun puis adaptée à chaque département,
- une offre de formation dédiée à la filière. Cette offre permet aux conseillers techniques grandes cultures de proposer aux producteurs des formations afin qu'ils organisent un programme de travail sur la campagne. Le programme est mis en ligne sur le site Bio Centre (Catalogue formation 2022-2023 via bio-centre.org), et complète le catalogue formation proposé aux maraichers.
- l'élaboration d'un programme d'essais paysans dont la commission grandes cultures a choisi les thématiques. Le réseau a pu se positionner au sein du Cap Filière grandes cultures afin que ce travail de production de références soit intégré dans la nouvelle programmation,

EXPERIMENTATION

ESSAI PAILLAGES DONT ALTERNATIVES AU PLASTIQUE, LES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Toujours à la recherche de nouvelles techniques pour compléter les références techniques, innover, s'adapter aux marchés et aux dérèglements climatiques, les maraichers et maraichères du réseau ont accueilli sur leurs fermes 8 thématiques d'essais en 2023. Pour la deuxième année ils ont comparé des paillages plastiques et organiques et suivis les impacts sur la culture (fenouils et choux), la gestion des adventices et le sol.

Une centaine de personnes dont 24 élèves de seconde du Lycée agricole de Montoire ont participé à ce colloque.

70 % des participants (hors scolaires) étaient des agriculteurs bio et des salariés d'organismes de développement agricole. Ont également participé des agents territoriaux, des enseignants de lycées agricoles et quelques représentants de coopératives. L'enquête de satisfaction a révélé que 93 % des répondants étaient très satisfaits (60 %) ou satisfaits (33 %) de cet événement.

Au regard de l'intérêt des adhérents du réseau bio pour réduire leur impact environnemental ainsi que bénéficier des avantages, des intérêts agronomiques et économiques des couverts végétaux, un programme d'action 2024-2025 portant sur l'acquisition de références sur la mise en place et les modalités de destruction des couverts végétaux a été construit par le pôle Grandes cultures en lien avec la commission Grandes cultures.



- une offre de service de conseil individuel. La commission grandes cultures a défini les différentes modalités d'intervention, ainsi qu'une tarification correspondante. Ce conseil individuel, existant depuis 2014 pour les maraichers adhérents du Réseau Bio Centre-Val de Loire, sera proposé aux adhérents céréaliers dès 2024.

CONSEIL TECHNIQUE INDIVIDUEL

210 fermes maraichères bio ont souscrit en 2023 à l'accompagnement technique réalisé par les 3 conseillers spécialisés. 169 d'entre elles bénéficient d'un accompagnement individuel, qui se matérialise par la venue d'un conseiller deux fois par an sur la ferme, afin d'échanger sur toutes les problématiques techniques, stratégiques, organisationnelles ou humaines auxquelles peuvent être confrontés les maraichers et maraichères suivis.



AUTRES ACTIONS MENÉES VOYAGE D'ÉTUDE EN MARAICHAGE

Les 23 et 24 janvier 2023, 10 maraichers bio du Cher et de l'Indre se sont rendus en Auvergne dans le cadre de la formation « Dérèglement climatique : adopter un pilotage agronomique et économe de l'irrigation en maraichage bio » organisée par Bio Centre.

La première journée (Nord Allier) portait sur un pilotage agronomique de l'irrigation, pour apprendre à mieux adapter ses pratiques d'irrigation (modalité, quantité, fréquence) selon les nombreuses variables agronomiques (contexte pédoclimatique, ETP, culture, modalité d'implantation, stade de développement...).

Deux fermes accueillantes avec des sols et pratiques très différentes ont pu enrichir les échanges. La deuxième journée (Puy de Dôme) était entièrement consacrée à l'optimisation des apports d'eau et adaptations au changement climatique. Comment optimiser ses apports dans le contexte d'une ferme où l'eau est un facteur limitant, en faisant évoluer son système, ses pratiques, ses itinéraires techniques ?

La visite des deux fermes a permis des partages d'expérience sur bon nombre de leviers d'adaptation (filets d'ombrages, test de paillages, bassinages sous abris, aération des serres, blanchiment, ombrage végétal, adaptation par choix variétal, adaptation des calendriers culturels, récupération des eau de pluies..).

Deux journées riches d'apprentissages qui auront permis d'approfondir des solutions pratiques existantes ou des pistes de travail, applicables dès le retour sur les fermes !



ZOOM SUR PPAM : FORTE DYNAMIQUE AU SEIN DU GROUPE



Avec désormais 5 années d'existence, le groupe d'échanges entre producteurs et productrices de PPAM bio (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales), animé depuis sa création par Eva Carriço, poursuit son développement.

Bilan de campagne, voyage d'étude, réunions techniques... Les producteurs sont très en demande de se retrouver afin de pouvoir échanger sur leurs pratiques et structurer cette filière émergente. Les réunions ont toujours un fort taux de participation. Pour que les échanges puissent continuer de façon soutenue entre deux moments de réunion, nous avons créé un forum en ligne qui est devenu un canal de communication très apprécié des producteurs.

Par ailleurs, les membres du groupe ont décidé de créer fin 2023 l'association Herbes0Centre afin de pouvoir faire découvrir au grand public leur métier notamment grâce à l'organisation d'une Fête des Plantes régionale, dont la deuxième édition a eu lieu en septembre à Neung-sur-Beuvron.

Les perspectives pour 2024 sont prometteuses, et vont dans le sens d'une structuration toujours plus forte des fermes de notre territoire : réflexion sur des systèmes de mutualisation, une communication commune... Les idées ne manquent pas !

FORMATIONS CERTIFICATION QUALIOPI ET QUALICERT

En tant qu'organisme de formation, Bio Centre est certifié Qualiopi et Qualicert depuis 2021.

Après 18 mois, la certification a été révisée et obtenue avec succès au mois de septembre 2023. Un audit blanc a permis de revisiter les procédures établies initialement et l'adaptation aux évolutions réglementaires des référentiels. Ce travail a permis d'améliorer encore le processus, en visant une meilleure information pour les stagiaires et une démarche d'amélioration continue de l'organisation et du contenu des formations proposées.

Parallèlement à ce processus réglementaire, l'offre de formations pour les exploitants s'est étoffée puisqu'elle est passée de 34 formations organisées en 2022 à 48 en 2023.

Cette évolution très positive est le fruit de l'investissement des équipes technique maraîchage et grandes cultures du Réseau



2

**AGIR SUR MON
TERRITOIRE**

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS L'EXEMPLE DE FONDETTES

Les collectivités ont un rôle majeur dans la transition agricole et alimentaire du territoire régional. Les questions de qualité de l'eau, du sol, de l'air, de biodiversité, d'alimentation durable mais aussi de maintien de l'emploi, les concernent directement. Le Réseau Bio Centre-Val de Loire les accompagne depuis 2020 dans différentes actions pour le développement de l'Agriculture Biologique.

Le Syndicat Mixte de restauration de Fondettes a été créé en 2010 par la commune de Fondettes et le département d'Indre-et-Loire pour fournir en liaison froide 370 000 repas par an. Il fournissait, en 2022, les crèches de la ville de Fondettes, 4 écoles, 3 collèges ainsi que le portage de repas à domicile, le Centre Communal d'Action Sociale et l'accueil de loisir La Môme.

Depuis plusieurs années, le syndicat s'est engagé dans un approvisionnement plus durable de ses denrées en augmentant significativement la part de bio, et ce, avant la loi EGAlim. Aujourd'hui, l'alimentation des bébés de Fondettes est 100 % bio et les autres convives bénéficient de repas composés entre 37 % et 70,5 % de bio. Le Syndicat Mixte est labellisé Ecocert "En Cuisine" niveau 2 et la commune de Fondettes est quant à elle Territoire Bio Engagé pour la restauration collective et la surface agricole utile (SAU) en bio.

Dans cette dynamique, le Syndicat a désiré étudier la possibilité de relocaliser la production d'une partie des légumes introduits dans la restauration. Après l'acquisition de foncier par la ville, Bio Centre a analysé le potentiel agronomique des parcelles et leur capacité à produire les besoins de la cuisine. Edouard Meignen, conseiller technique Maraichage et Mannon Blondelle, conseillère alimentation, ont travaillé de concert pour identifier les besoins de la cuisine et sa capacité à introduire des produits bruts ainsi que les possibilités de production des parcelles acquises selon les caractéristiques agronomiques du sol.

Marine Carassai, conseillère territoire, a quant à elle accompagné le Syndicat sur la réflexion du statut juridique le plus adéquat : installation producteur, régie, projet coopératif... Ce travail continue en 2024 par la définition du profil du/de la futur(e) maraicher(e) et les préconisations techniques pour l'acquisition du matériel et les premiers travaux en champs. En 2024, une démarche similaire sera menée avec la ville de Tours.

INTRODUIRE LES PRODUITS BIOLOGIQUES EN RESTAURATION HORS DOMICILE EXPÉRIMENTATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

Au cours de l'année 2023, en partenariat avec le Conseil Départemental du Loiret et avec l'appui logistique de la plateforme Manger Bio en Centre-Val de Loire, Bio Centre a pu mener avec deux collèges une expérimentation concluante concernant l'introduction de produits bio dans la restauration des collégiens, tout en garantissant la maîtrise des coûts d'approvisionnement.

Cette première étape franchie nous a donc collectivement permis de démontrer que l'augmentation significative de la part de produits bio (ici, doublée au minimum) dans les cantines des collèges est possible. Et tout cela dans le respect des contraintes budgétaires (baisse du coût denrée durant l'expérimentation), des conditions matérielles et des moyens humains. Le tout, au bénéfice de la santé des collégiens, de la préservation des ressources naturelles et de l'activité économique des producteurs locaux.

Expérimentation
au Conseil départemental du Loiret
menus de septembre à octobre 2023



Les résultats

- + de produits bio
- + de produits durables
- de budget
- = des chefs heureux 😊

Les pré-requis

- Augmenter les pourcentages EGAlim (50% de produits durables en valeur d'achat dont 20% de produits bio en VA)
- Respecter un coût repas de 2.30€ HT/personne (pain compris)
- Utiliser en priorité les produits locaux de la plateforme Manger Bio en Centre-Val de Loire et poursuivre avec les fournisseurs actuels
- S'adapter aux matériels en cuisine et aux plans alimentaires existants

COLLÈGE DES BORDES
400 couverts / jour

prix initial d'un repas
2,46€

avant

- 9% EGAlim
- 1% de produits bio

prix d'un repas pendant l'expérience **2,05€**

- 25% EGAlim
- 17% de produits bio

COLLÈGE DU CHINCHON
200 couverts / jour

prix initial d'un repas
2,22€

avant

- 29% EGAlim
- 14% de produits bio

prix d'un repas pendant l'expérience **2,02€**

- 44% EGAlim
- 28% de produits bio

TOUJOURS PLUS DE BIO DANS LES LYCÉES DE LA RÉGION

Bio Centre a été mandaté par la Région Centre-Val de Loire pour accompagner les lycées afin qu'ils soient labellisés «Etablissement Bio Engagé». L'objectif est qu'ils atteignent au moins 22 % de produits bio en valeur d'achat dans leur restauration et progressent vers les objectifs régionaux fixés à 50 % en 2030.

Pour cela, plusieurs leviers à travailler :

- Les menus et le plan alimentaire pour les orienter vers des produits locaux de qualité.
- Les techniques culinaires pour leur apprendre à utiliser les protéines végétales produites sur le territoire.
- Le matériel et les moyens humains disponibles pour traiter plus de produits bruts et frais.
- Les marchés publics pour pérenniser les débouchés des acteurs bio du territoire (plateforme Manger Bio Centre-Val de Loire) ou producteur en direct.

Cet accompagnement permet également de sensibiliser les chefs pour les amener à réfléchir au sujet de l'alimen-

tation durable dans sa globalité afin qu'in fine des changements d'habitudes soient opérés. Le tout dans l'objectif de développer une cuisine et des approvisionnements bio locaux à destination des lycéens de la Région.

En 2023, le lycée horticole de Blois a été labellisé. Il est à noter que l'appropriation de la démarche par les chefs de cuisine se prévoit sur un temps long tout comme les changements de pratiques et les augmentations de % EGAlim dans la restauration collective.



CHIFFRES CLÉS

VIA LE CNFPT

Lycées

17 jours de formation et 56 agents formés

CNFPT Catalogue

1 jour de formation et 16 agents formés

Projet Alimentaire Territorial

(Loches Sud Touraine et PETR FOLS)

6 jours de formation et 39 agents formés

Total

24 jours de formation pour 111 agents formés

VIA DEVIS

Pays des Châteaux (AMI 2 et 3)

4 jours de formation et 18 agents formés

PAT Pays du Val de Cher et du Roman

3 jours de formation et 7 agents formés

Conseil Départemental de l'Indre-et-Loire

2 jours de formation et 11 agents formés

Total

9 jours de formation et 36 agents formés

Total formation RHD année 2023

33 jours de formation pour 147 agents formés

LES COLLECTIVITÉS ACCOMPAGNÉES EN 2023

Conseil Départemental du Loiret

Conseil Départemental de l'Indre

Région Centre-Val de Loire

Commune de Marçais

Total

- 4 collectivités accompagnées

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Projet Alimentaire Territorial - Pays des Châteaux

- 6 communes

Projet Alimentaire Territorial - Pays Vendômois

- 4 communes

Projet Alimentaire Territorial - Pays Val de Cher Romorantins

- 3 communes

Projet Alimentaire Territorial - Fôret Orléans Loire Sologne

- 5 communes et 1 collège

Projet Alimentaire Territorial - Valençay

- 7 communes

Projet Alimentaire Territorial - Gâtine Racan

- 1 commune

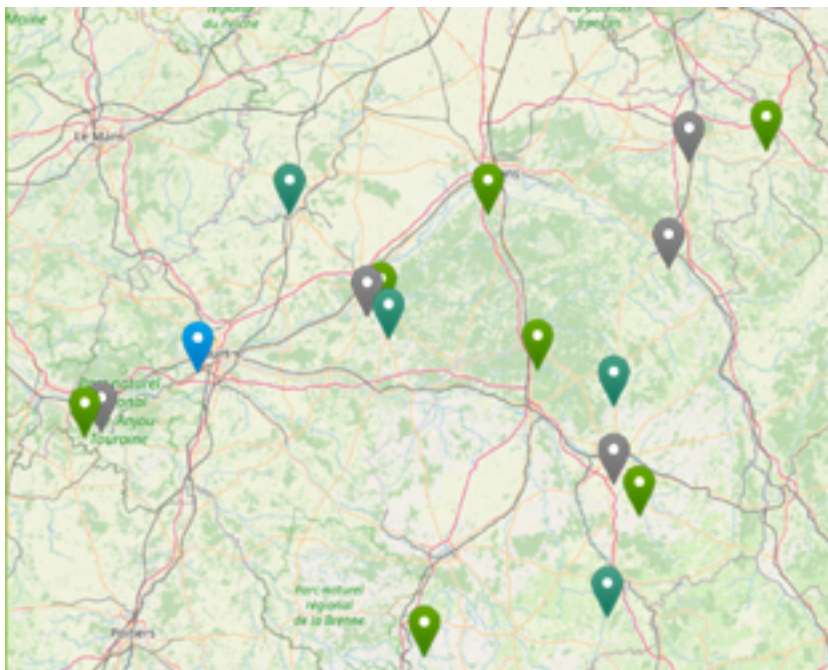
Projet Alimentaire Territorial - Loches Sud Touraine

- 8 communes

Total

- 7 Projets Alimentaires Territoriaux

En 2023, 9 territoires ou établissements ont été labellisés bio engagés.



**Notre collectivité a atteint
22% de produits BIO
servis dans ses
restaurants collectifs.**

*Objectif fixé dans le cadre
du Plan national Ambition Bio 2017.*

ARCAB : LANCEMENT DU PROJET ET DÉJÀ 30 DIAGNOSTICS EN 2023

L'agriculture contribue à hauteur d'environ 20 % aux émissions de gaz à effet de serre (GES) en France et donc au changement climatique. Elle est également victime des conséquences néfastes de ce dernier. L'agriculture biologique permet néanmoins de proposer d'importants leviers d'atténuation et d'adaptation à ce changement, apportant ainsi une partie des réponses aux enjeux humains, sociaux, économiques et environnementaux qui lui sont liés. D'importants progrès sont encore possibles pour limiter les émissions de GES, augmenter le stockage du carbone et améliorer la résilience des systèmes. Afin d'optimiser leurs pratiques, les agriculteurs bio des filières animales et végétales de la région ont besoin de références locales, adaptées à leurs systèmes diversifiés et de lieux d'échanges pour partager leurs expériences de pratiques innovantes. Pour répondre à ce besoin, le Réseau Bio Centre-Val de Loire a lancé en 2023 le projet ARCAB (Acquérir des Références Carbone en Agriculture Biologique), financé par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et le Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Les objectifs sur 18 mois

Acquérir des références fiables adaptées aux systèmes d'agricultures biologiques régionaux.

Peu de références de bilans et diagnostics carbone existent, sur des fermes en AB, en région dans les différentes filières. L'outil ACCT (AgriClimateChange Tool) FNAB, construit à partir de Gestim+ et développé par la FNAB et Solagro, permettra une analyse complète, car transversale aux différents modes de production.

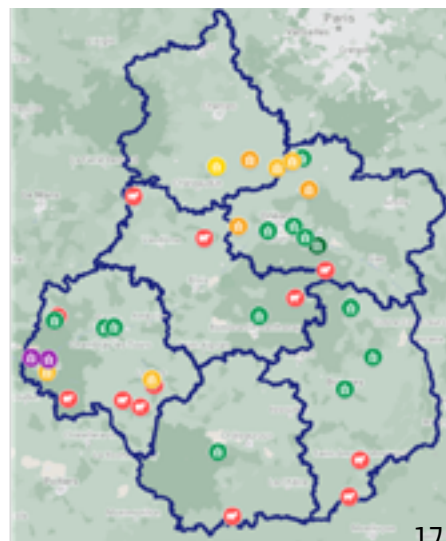
Favoriser des évolutions de pratiques pour la diminution de l'émission de gaz à effet de serre et l'augmentation du stockage de carbone.

Suivant les productions et les contextes, quelles pratiques mettre en place, favorables à un bilan carbone positif, tout en conciliant les contraintes économiques et agronomiques ?

Les premières actions menées en 2023

Après une phase de communication sur les opportunités de diagnostics au sein du réseau, Pauline Castel en stage de 6 mois de septembre 2023 à février 2024 a réalisé 36 diagnostics ACCT FNAB chez les producteurs des différentes filières du réseau.

Les diagnostics se poursuivent début 2024, puis les résultats seront analysés filière par filière en 2024 et travaillés avec les producteurs pour évaluer les pistes de travail agronomiquement compatibles.



3

**CONSOMMER
BIO**

COMMUNICATION

ÉLABORATION ET MISE EN OEUVRE D'UNE STRATÉGIE

Lors du Conseil d'Administration du 14 novembre 2023, le travail effectué tout au long de l'année sur la stratégie de communication a été présenté et validé.

L'événementiel

Créer du lien entre les producteurs bio locaux et notre communauté est l'un des grands enjeux des actions événementielles. S'associer aux rendez-vous "Green Friday", participer à des salons, Les Journées Européennes du Patrimoine, Journées Nationale de l'Agriculture, Nouvelles Renaissance 2024 ou créer des événements concepts comme le Disco Soup permettant de toucher le grand public en intégrant la bio dans des événements à fortes fréquentations.

Un travail a également été réalisé sur la distinction entre les deux campagnes nationales : Printemps Bio et Manger Bio et Local, c'est l'idéal (MBEL). Deux événements trop rapprochés et visant la même cible. La stratégie validée a été de réorienter MBEL sur un axe davantage institutionnel à destination des chefs, élus, établissements scolaires engagés, labellisés TBE/EBE

La presse

Dans l'objectif que Bio Centre soit davantage identifié et reconnu par les professionnels, élus ou par le grand public, le développement des partenariats médias favorisant le contenu froid (Yep's, plus de temps à perdre - émission sur France Bleu) sur des sujets sur lesquels Bio Centre est expert, fait partie intégrante de la stratégie. Tout comme

le développement des communiqué de presse sur des contenus chauds comme sur les aides PAC.

- 28 articles mentionnant Bio Centre,
- et 8 fois à la radio dont 2 fois où Thomas Prigent a été interviewé dans l'émission «Plus de Temps à Perdre» sur France Bleu Touraine avec Isabelle Dorso.

Réseaux sociaux

Il est essentiel d'augmenter notre présence média sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, YouTube et Instagram avec, pour chacun d'entre eux des contenus adaptés et différenciants. Le but est que Bio Centre soit mieux identifié et reconnu pour que, in fine, nous construisions une communauté qui relaie et démultiplie nos contenus.

Facebook :

3.400 followers (2.860 en 2022, soit + de 540 followers), + de 3.000 interactions (2.300 en 2022, soit +34 points), 22 annulations de suivi (67 en 2022, soit -67,2 points).

YouTube :

596 abonnés
37 vidéos publiées (28 en 2022),
100 392 vues cumulées (99 455 en 2022)

LinkedIn (création début décembre 2023) :

45 abonnés
146 réactions
4 republications

SENSIBILISATION

PRINTEMPS BIO ET MANGER BIO ET LOCAL EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Printemps Bio

Depuis 16 ans, les agriculteurs et acteurs de l'agriculture biologique se mobilisent au travers d'animations sur tout le territoire pour faire (re)découvrir le bio et ses vertus, ainsi que les acteurs locaux en circuit court.

Bio Centre porte en Région Centre-Val de Loire la campagne Printemps Bio animée au niveau national par l'Agence Bio.

A travers toutes les actions menées, nous souhaitons faire comprendre par A+B toute la valeur ajoutée du label AB et ainsi sensibiliser de nouveaux consommateurs aux produits bio et locaux. Avec une centaine d'animations, l'édition 2023 réalise un record (70 animations en 2022). Cette mobilisation de la filière bio pour ouvrir ses portes et aller à la rencontre des consommateurs, démontre la volonté de nos adhérents de sensibiliser les consommateurs aux enjeux de l'AB.

Manger Bio et Local, c'est l'idéal

Les adhérents du Réseau Bio Centre-Val de Loire se sont mobilisés au travers d'une quarantaine d'animations sur tout le territoire pour la 18e édition portée par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et coordonnée par Bio Centre !

Un jeu concours (quiz en ligne) a été organisé pour permettre au public de s'approprier les informations clés concernant l'agriculture biologique (santé, biodiversité, qualité de l'eau, bien-être animal...). Des paniers gourmands et des chèques cadeaux 100 % bio ont été offerts aux gagnants (150 participants recensés)



4

**ANIMER ET
COORDONNER**

LA VIE ASSOCIATIVE ET LA COORDINATION DU RÉSEAU BIO-CENTRE VAL DE LOIRE

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire fédère 8 structures animées par près d'une centaine d'administrateurs.

Au 31 décembre 2023, le réseau emploie 31 salariés répartis à travers les 6 départements. Conjointement, professionnels et salariés font vivre les instances et les projets du Réseau. Bio Centre est la structure tête de réseau dont il pilote le plan d'action et les principaux financements publics apportés par le Conseil Régional et la DRAAF. Le plan d'action est structuré en 4 axes (cf page 5). Bio Centre coordonne également l'activité de formation du Réseau.

Bio Centre est composée des acteurs et institutions dont l'activité s'inscrit dans l'agrobiologie et qui adhèrent volontairement à l'association.

Ils sont répartis en 5 collèges : producteurs, préparateurs/transformateurs, distributeurs, consommateurs, institutionnels.

Chaque collège désigne en son sein des représentants à l'Assemblée Générale et au Conseil d'administration qui, quant à lui, élit le Bureau.



Le GRAB est le collège « producteur » de Bio Centre, relié à la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB).

Les adhérents et adhérentes producteurs et productrices des GAB y sont représentés par 20 mandatés (soit 3 à 4 par département).

Cette instance permet de faire le lien entre la réalité concrète de terrain et les contingences administratives, entre les commissions filières/techniques et les orientations interprofessionnelles de Bio Centre. Le GRAB et son bureau défendent les intérêts des producteurs bio et participent à l'élaboration des choix stratégiques et syndicaux en lien avec la FNAB.

En 2023, les administrateurs et administratrices se sont réunis à 15 reprises (dont 4 fois en présentiel accompagné-e-s des salarié-e-s de leur GAB et de Bio Centre).

Trois axes ont été principalement travaillés au cours de cette année :

- Le fonctionnement du Réseau avec un travail sur le renouvellement des administrateurs, les interventions de la coordonnatrice GRAB dans les AG des GAB pour faciliter l'appropriation des sujets régionaux et nationaux, l'accompagnement de la circulation des informations et des décisions entre les structures et les instances du réseau.
- L'élaboration et la diffusion des positions politiques et syndicales. Celles-ci sont d'abord construites en groupe

de travail ou au sein des commissions thématiques du réseau avant d'être présentées et validées en GRAB, pour être ensuite transmises aux GAB, notamment sur les sujets suivants :

- Présence des administrateurs et adhérents du Réseau au sein des Cap Filières pour représenter et défendre les projets bio au sein du principal dispositif d'aide à l'agriculture du Conseil Régional.
- Les sollicitations de la presse : la crise de la bio, les craintes (peu fondées à ce jour) autour des déconversions de fermes bio et la diffusion de l'émission Cash Investigation, ont nécessité un travail d'élaboration et de positionnement tout au long de l'année.
- Positionnement sur les critères à défendre dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'urgence mis en place par l'Etat pour la Bio et la mise en œuvre des mesures CAB, MAB et MAEC.
- Suivi des problématiques de contamination (prosulfo-carbe notamment) et de dégâts de gibier.
- Professionnalisation et montée en compétences des administrateurs sur le sujet du carbone en lien avec les projets menés par Bio Centre (projet ARCAB cf p.17) et les démarches et outils construits par la FNAB (outil ACCT).

1984

fermes engagées
en bio en 2022

115 259 ha

(dont 21,13% en conversion)

surfaces bio
en 2022

9,9 %

part des fermes
engagées en bio

4,9 %

part des surfaces
dans la SAU

984

opérateurs aval
(-1,20%)

*chiffres différents de la publication
précédente dû à une nouvelle mé-
thode de calcul de l'Agence Bio.

761

adhérents du
Réseau Bio
Centre-Val de
Loire

*les données relatives à l'année 2023 seront disponibles via l'Agence Bio le 13 juin 2024.



LA BIO EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
CHIFFRE 2022

GABEL (28)
66 adhérents

GABLEC (41)
114 adhérents

GABOR (45)
115 adhérents

GABBTO (37)
181 adhérents

GDAB (36)
125 adhérents

GABB18
129 adhérents

BIOBERRY (18)
169 adhérents





Retrouvez toutes les informations du Réseau Bio Centre-Val de Loire sur notre site web : www.bio-centre.org

Et aussi via :

- Facebook : Bio Centre
- LinkedIn : Réseau Bio Centre-Val de Loire